## Fiche de procédure

## Informations de base NLE - Procédures non législatives Décision En attente de décision finale Identification de la violation des mesures restrictives de l?Union comme des crimes selon l?article 83, paragraphe 1, du TFUE Sujet 7.30.30 Lutte contre la criminalité 7.40.04 Coopération judiciaire en matière pénale

